

Accueil de loisirs « Arc en ciel » de Maurecourt

**Maternel et élémentaire
(Périscolaire et extrascolaire)**

Projet pédagogique 2026/2027



[Cette photo](#) par Auteur inconnu est soumise à la licence [CC BY-NC-ND](#)

Chemin de la ville de Paris

78780 Maurecourt

Directrice : Laurence Quibel

Directrice adjointe : Julia Vidal

Préambule :

Le présent projet pédagogique se réfère au projet éducatif de la ville de Maurecourt.

L'équipe d'animation y énonce ses intentions pédagogiques s'inscrivant dans la démarche d'éducation et de loisirs pour l'enfance dans la ville.

Il répond aux besoins d'accueil et de loisirs exprimés par les familles et du développement des enfants.

La direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (D-RDJSCS) représente le cadre législatif dans lequel s'inscrivent nos actions.

L'accueil de loisirs est un espace de vie et de rencontres différent de l'école et de la maison, permettant l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté, c'est aussi un mode de garde pour un certain nombre d'enfants. L'équipe d'animation favorise les échanges avec les parents afin de susciter l'intérêt des familles dans les activités proposées.

Contexte général :

Maurecourt est une commune de la région parisienne, située au bord de l'Oise. Elle comprend environ 4470 habitants.

La commune compte une école maternelle et deux écoles primaires, un seul accueil de loisirs accueillant les enfants de 3 à 11 ans, un relais petite enfance, pour les 0-3 ans et un espace jeune, pour les 11-17 ans.

Présentation de la structure (A.C.M) :

Les locaux de l'accueil de loisirs se trouvent dans une structure pluridisciplinaire excentrée du cœur de la ville. Ils comprennent : une bibliothèque, un dojo et une salle communale servant à l'accueil de loisirs mais aussi à des associations sportives, une salle polyvalente pour des activités, des réunions ou des formations.

A proximité se trouve : l'espace jeune, le relais petite enfance, la maison des arts (y compris une salle sensorielle) et un gymnase où les enfants peuvent se rendre en fonction des projets (passerelles pour les autres accueils, visites ou stages d'art à la maison des arts, sport au gymnase...).

PEDT :

En 2024, le projet éducatif territorial a été réactualisé.

Les axes de continuité éducatives au-delà du scolaire, sont les thématiques suivantes :

La citoyenneté, la nature et l'environnement, le handicap.

Les valeurs :

Le présent projet s'est construit avec l'équipe d'animation lors de réunions.

Cette année scolaire, l'accent est mis sur l'**inclusion**, la **mixité** et le **partage**.

Les intentions éducatives :

Le projet éducatif a été défini par quatre objectifs fondamentaux :

- Les loisirs pour tous.
- L'apprentissage de la citoyenneté.
- L'harmonie sociale et la non-discrimination.
- Le respect de la personne (Mise en place d'une charte du respect au sein de l'accueil de loisirs).

Les objectifs pédagogiques :

Objectifs généraux :

Maternelles	1. Créer un cadre sécurisant et bienveillant adapté au rythme de vie des enfants. 2. Explorer, identifier et comprendre le monde qui l'entoure. 3. Favoriser l'expression orale chez les enfants. 4. Favoriser l'autonomisation et la responsabilisation des enfants.
Primaires	1. Stimuler l'imagination, l'expression artistique et la motricité fine personnalisée. 2. Transmission d'un savoir-faire artisanal et écoresponsable. 3. Favoriser la socialisation et le vivre-ensemble. 4. Développer la réflexion personnelle, l'organisation de la pensée ainsi que l'expression écrite.

Objectifs opérationnels :

Maternelles	1. <u>Maternel</u> : Aménager des espaces de vie encourageant la vie en -collectivité et favorisant la sécurité et le bien-être des enfants. 1. Se repérer dans l'espace et le temps à l'aide d'emplois du temps visuels et de pictogrammes. 2. <u>3 ans</u> : Permettre le développement psychomoteur, cognitif et émotionnel à travers l'exploration active des sens du jeune enfant. 3. <u>4/5 ans</u> : Développer le langage verbal, la structuration de la pensée et l'écoute au sein d'un groupe par des groupes de parole. 2. Identifier, exprimer et réguler leurs ressentis tout en développant leur intelligence émotionnelle en favorisant l'expression des émotions. 4. Favoriser la concentration et la motricité fine lors de temps calme par la création de goodies et de bobs pour l'été. 3. Expérimenté leur capacité de décision et renforcer leur estime de soi par la possibilité de faire des choix dans les activités.
Primaires	<u>6/8 ans</u> : 1. Exprimer sa créativité et conserver des souvenirs par des activités manuelles, la création d'un livret de scrapbooking et la création de mondes virtuels avec Minecraft. 2. Stimuler la concentration et renforcer leur confiance en eux par la réalisation d'objets fait par eux-mêmes à travers des ateliers bricolage ou tricotage. 2. Favoriser l'embellissement paysager, le soutien à la biodiversité et le contact avec la nature par l'entretien d'une parcelle fleurie.

	3. Encourager la coopération, la non-discrimination et la gestion de la frustration par des jeux coopératifs. 3. Développer l'imagination, le langage et la coopération à travers les univers ludiques et adaptés des jeux de rôles. Permettre la résolution créative de problèmes en groupe ainsi que la favorisation du processus d'empathie par la création de ces mêmes jeux présentant des défis citoyens. <u>ADJ :</u> 1. Permettre l'autonomisation et l'appropriation de la salle d'activité principale par la mise en place d'un tableau des responsabilités et l'implication des enfants dans les propositions d'activités. 4. Valoriser la vie des activités extrascolaires et l'inclusion en créant un journal sur un groupe avec un rôle d'observation particulier pour une personne en situation de handicap. 4. Développer les compétences rédactionnelles et le travail d'équipe par la mise en commun des notes pour la rédaction du journal. 4. Apprendre à remettre en question des certitudes, écouter et respecter les divergences d'opinion en enrichissant sa réflexion personnelle grâce au groupe. Prendre la parole en public dans un cadre sécurisant et bienveillant par l'exercice de goûters philosophiques. 1 et 2. Développer l'estime de soi, la patience, la coordination œil-main, pratique du calcul (comptage des mailles et des rangs) et de la géométrie (assemblage des carrés) ainsi que la motricité fine en partageant un moment d'échange convivial par la création de coussins et de plaids.
--	---

Les activités :

Les différentes activités sont variées avec un équilibre prenant en compte le développement de l'enfant.

Activités physiques et sportives, artistiques, culturelles, sociales...

L'organisation et l'animation de la vie quotidienne :

L'accueil :

Un animateur est dédié à l'accueil des enfants. Il note la présence de l'enfant et de garantir la confiance avec les parents. Ils peuvent communiquer des informations, poser des questions, prendre le temps de la séparation avec l'enfant et de rassurer le parent.

Hygiène :

Les animateurs accompagnent les maternelles aux toilettes et leur apprennent à devenir autonomes dans les gestes de la vie quotidienne (lavage des mains, propreté aux toilettes.)

Pause méridienne :

Le temps du repas est un moment de partage, de découverte des aliments et en aucun cas un moment où on le force à manger.

Le restaurant se trouve à l'école de la Cerisaie divisé en deux salles distinctes.

Les maternels déjeunent à 11h30 dans un réfectoire avec du mobilier adapté.

Ils sont servis à table.

Les primaires déjeunent à 12h00 avec un système de self pour les rendre autonomes.

Sieste et temps calme :

Les enfants de 3 ans sont couchés de 13h à 15h avec leurs doudous et tétines éventuels, après un passage aux toilettes.

Un dortoir est aménagé avec des petits lits à hauteur du sol et des panières pour ranger les vêtements. Les enfants sont accompagnés sur ce temps et apprennent à se déshabiller et se rhabiller, avant et après leur sieste. De petits rituels d'endormissement sont mis en place pour permettre aux enfants de s'endormir en collectivité (Histoires, musique...) Les enfants qui n'arrivent pas à dormir restent avec les plus grands pour le temps calme. Un réveil en douceur leur permet de reprendre les activités sereinement.

Un temps calme est proposé pour les plus grands afin qu'ils se repose et d'être plus attentifs aux activités prévues l'après-midi.

Une salle sensorielle est mise à disposition des enfants afin de leur offrir un espace propice à la détente, à l'apaisement et à la régulation émotionnelle. Des créneaux sont prévus en amont pour chaque groupe.

Les horaires :

Accueil périscolaire :

7h à 8h20 : Accueil et pointage des enfants, accompagnement aux différentes écoles.

11h20 à 13h20 : Pause méridienne : repas cantine, transferts et animations.

16h20 à 19h : Retour des écoles, goûter et accueil soir.

Accueil extrascolaire :

Mercredis :

7h-9h30 : Accueil et pointage des enfants

9h30-17h : Activités, animations, repas et temps calmes / sieste pour les 3 ans.

17h-19h : Accueil des parents

Un accueil en demi-journée matin jusqu'à 13h30 repas inclus ou l'après-midi à partir de 11h30.

Vacances scolaires : mêmes horaires que les mercredis. (Sauf accueil à partir de 7h30)

Les locaux et leurs utilisations :

Les locaux peuvent être utilisés en adéquation avec d'autres utilisateurs suivant les heures d'occupation (associations pour les salles de sport, équipe de la bibliothèque) en partenariat ou indépendamment :

Le dojo, le gymnase et la salle de danse, (pour les activités motrices et sportives).

La bibliothèque/ludothèque (pour la lecture, les contes et les jeux de société).

La cuisine (pour les activités culinaires et de manipulations).

La maison des arts (en lien avec les associations ou en visite d'expositions), ainsi que la salle sensorielle.

L'algéco, les salles d'activités et la salle polyvalente sur les temps périscolaires ou extrascolaires.

Les valeurs fortes de la direction :

- ✓ L'équipe veille avant tout à la sécurité des enfants (physique, affective et morale).
- ✓ Les animateurs prônent la cohésion et l'esprit d'équipe.
- ✓ Avec les enfants, jouer et créer est encouragé dans une ambiance bienveillante et forte de propositions.

Points importants :

L'attention au langage utilisé est primordiale pour le relationnel entre adultes et l'exemplarité à donner aux enfants. Le niveau sonore est également important.

Les animateurs veillent à ne pas faire les choses à la place de l'enfant afin de favoriser leur autonomie. Ils sont tenus d'avoir une réflexion sur les approches pédagogiques qu'ils peuvent proposer.

L'utilisation du téléphone portable est interdite pendant les temps de présence auprès des enfants afin de garantir une attention constante.

Pour des raisons de sécurité de tous et de respect, les animateurs n'ont pas le droit de porter les enfants.

Les enfants ne sont pas laissés sans surveillance dans les salles et en extérieur, notamment aux toilettes pour les maternelles.

Lors de déplacements avec les enfants, les accompagnateurs doivent porter des gilets de visibilité et faire respecter les règles de tenue de rang par les enfants.

Les animateurs respectent le règlement des protocoles qui leurs incombent.

L'équipe :

* Un coordinateur : Supervise les différents services liés à l'enfance (Relais petite enfance, enfance et Jeunesse)

* Un directeur : Responsable de l'Accueil de loisirs.

Il est garant du bon fonctionnement du projet éducatif et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière.

* Un directeur adjoint : Sous l'autorité du Directeur de l'Accueil de loisirs, le directeur adjoint travaille en collaboration avec ce dernier. Il coordonne l'équipe d'animation en veillant à la mise en œuvre du projet pédagogique.

* Une équipe d'animation permanente ainsi qu'une équipe d'animation vacataires.

* Deux animateurs intervenants sur l'ensemble des groupes afin de proposer des animations en lien avec leurs spécificités : Benjamin, (Jeux de société, grands jeux, théâtre, films...) Sandrine, (Couture, tricot, activités manuelles fines...).

Les animateurs accompagnent les enfants dans la vie quotidienne et les activités ainsi que la réalisation de leurs projets. Ils sont garants de la sécurité physique, morale et affective des mineurs. Ils se doivent de construire une relation de qualité avec les différents acteurs.

L'animateur est lié au droit de réserve.

Un temps de pause de 30 minutes est octroyé pour chacun.

La charte de l'animateur :

- ✓ Il adhère au projet pédagogique de l'accueil de loisirs.
- ✓ Il est attentif aux rythmes de vie de l'enfant et veille à son bien-être et à sa sécurité.
- ✓ Il est motivé, dynamique et capable de travailler en équipe.
- ✓ Il propose des activités répondant aux objectifs retenus.
- ✓ Il veille à l'équilibre des activités entre création, jeux, sport, découvertes...
- ✓ Il est à l'écoute des demandes et des propositions des enfants.
- ✓ Il est en capacité à se remettre en question et à analyser ses actions.

La communication : Un service communication est en place en mairie.

Ils sont chargés de mettre en ligne les différents plannings d'activités, sur le site internet de la commune.

Les partenaires : Différentes associations de la commune ainsi que les associations hors commune.

Le budget : Notre budget annuel répond aux besoins de notre service et comprend les dépenses concernant le matériel pédagogique, les sorties diverses ainsi que les intervenants, l'alimentation pour les repas et goûters autonomes, le réapprovisionnement de la pharmacie, les formations et les groupes d'analyses de pratique.

Les modalités d'évaluation (A.C.M, projets, équipe...) :

Des réunions sont mises en place régulièrement tout au long de l'année ainsi que des bilans après chaque vacance. Un calendrier de réunions est mis à disposition des animateurs.

Les projets sont évalués tout au long de l'année entre la direction et les animateurs.

Des bilans sont réalisés avec les enfants à chaque étape du projet.

La satisfaction des enfants et des parents sont les premiers critères d'évaluation.